



Grève nationale à France Travail le 29 septembre 2026 !

Une large intersyndicale nationale composée de la CGT, CFDT, CFE-CGC, FO, FSU, SNAP, CFTC, UNSA, STC et SUD appelle l'ensemble des agents à se mobiliser par la grève le 29 septembre 2026.

Cette mobilisation répond à plusieurs préoccupations majeures :

Salaires et pouvoir d'achat :

Malgré une inflation qui continue de peser sur le budget des agents, les négociations annuelles obligatoires (NAO) devraient une nouvelle fois se conclure sans revalorisation salariale. Dans le même temps, le point d'indice des agents publics demeure gelé depuis 2022, entraînant une perte continue de pouvoir d'achat.

Conditions de travail :

Avec l'augmentation du chômage et la mise en œuvre à marche forcée de la Loi Plein Emploi, la charge de travail ne cesse de s'alourdir pour tous les agents.

Restrictions budgétaires et suppressions de postes :

Les premières orientations du budget de l'État pour 2027 laissent déjà entrevoir d'importantes réductions des moyens alloués à la « mission Travail ». Après la suppression de 515 postes en 2026, de nouvelles suppressions sont annoncées. Cette situation aggravera encore la charge de travail, réduira les perspectives de pérennisation des collègues en CDD et accentuera la précarité au sein de France Travail.

Réorganisation de France Travail :

La transformation de l'organisation managériale prévoit notamment la suppression des responsabilités hiérarchiques des DAFT adjoints et des DTD, avec des conséquences importantes sur les parcours professionnels des agents concernés. Par ailleurs, des transferts et mutualisations d'activités sont envisagés sans que la direction n'ait précisé à ce jour leur périmètre ou le nombre de personnels impactés. L'impréparation ou la dissimulation des objectifs réels de la DG ont conduit la totalité des Organisations Syndicales élues au CSE Central à assigner la direction en justice.

En PACA, les réorganisations répétées de la Direction régionale, dont les risques ont été soulignés par une expertise demandée par le CSE, ainsi que la suppression de postes (REA, RM, psychologues du travail, pôles appui) au profit de postes de conseillers, ont accru la charge de travail des ELD et des agents. Parallèlement, la baisse des effectifs RH dégrade la capacité du service à répondre aux sollicitations des agents.

Face à ces enjeux, il est essentiel d'adresser un message fort à la direction. La mobilisation de chacune et chacun sera déterminante.

**Pour nos SALAIRES, Pour nos EMPLOIS, Pour notre AVENIR,
TOUS EN GREVE LE 29 SEPTEMBRE**